

**CHOIX DE POLITIQUE
ECONOMIQUE ET COHERENCE
DE LA DECISION PUBLIQUE:
COMPRENDRE LE RETARD ECONOMIQUE**

Ahmed **TOUIL***
Radia **BOUCHAOUR***

Résumé :

La politique économique, ensemble de mesures et d'instruments sélectionnés, est l'expression de la décision des pouvoirs publics. Aussi procéder à son évaluation reviendrait en réalité à regarder de près la décision l'ayant amenée. C'est parce que trop souvent l'inefficacité d'une politique économique est le fait de contradictions décisionnelles que du fait des leviers mis en œuvre, aussi la décision publique devient-elle objet d'évaluation à différentes échelles nationales qu'internationales.

Quoique la théorie de la décision soit à l'aube de la théorie économique cela n'empêche pas la majorité des économistes de s'y accrocher pour donner explication à l'évolution des faits économiques. L'objet de cette analyse est de contribuer à ce débat par l'examen de la décision de comportement du décideur public algérien dans les contextes successifs d'évolution de l'économie nationale. Et de constater, par les faits générés, qu'en fait le retard économique est en grande partie dû aux nombreuses contradictions décisionnelles ayant accompagnées les programmes économiques et sociaux plutôt qu'au gap technologique !

Mots clefs : Economie, Décision, Comportement, Cohérence, Contradictions, taux.

Codes JEL: D7,E6, H, O.

** Professeur FSEG U.Tlemcen /Directeur de Recherche Associé CREAD

* Maitre de conférences A FSEG U.Tlemcen

Introduction

L'évaluation des politiques économiques prend actuellement toute sa signification d'exercice de transparence au sens de la bonne gouvernance. En fait elle est le résultat de plusieurs facteurs de pression pesant sur les décideurs publics. Aussi devient -elle non seulement objet à but électoral sur le plan interne mais aussi une occasion, sur le plan international, de légitimité des gouvernements des pays Sud à l'égard des bailleurs de fonds et pourvoyeurs d'aide pour les opérations de développement. Pour l'exemple l'évaluation par les pairs, en Afrique², intervient pour débattre des programmes de réalisation des OMD sinon corriger les orientations de l'action des gouvernements qui se subordonnent à son jeu.

Aussi les dirigeants ne se jugent-ils plus sur la seule légalité de l'exercice de leur pouvoir³ mais surtout par les conséquences et résultats, notamment, économiques de l'engagement de leur action. Et par conséquent⁴ dès lors la prépondérance des préoccupations de performance a souvent conduit à insister tout autant, voire parfois davantage au grand dam des juristes, sur l'efficacité et l'efficacités des mesures à prendre que sur leur légalité et leur régularité⁵.⁴ Introduite récemment, depuis les travaux de Leontief et de Tinbergen⁵, le contrôle ex post fait partie désormais de l'arsenal théorique et académique suscitant la profusion de méthodes, modèles et techniques d'évaluation sans pour autant arriver à corriger les déséquilibres, tels résilience du déficit budgétaire ou pérennité d'un taux de chômage élevé, ni freiner les abus de pouvoir tels octroi discrétionnaire de

²Le mécanisme africain d'évaluation par les pairs MAEP sous l'égide du NEPAD dès 2003 est un programme d'autoévaluation portant sur quatre domaines essentiels savoir démocratie et gouvernance politique, gouvernance économique, gouvernance des entreprises et développement socio-économique.

³la légitimité du pouvoir est aussi une *légitimité d'action*. En effet, on n'obéit plus seulement pour ce que sont les règles constituant le cadre de l'action, mais pour ce qu'on pense que sont ou seront les résultats de celle-ci'. Duran Patrice, « L'évaluation des politiques publiques : une résistible obligation » Introduction générale, *Revue française des affaires sociales*, 2010/1 n° 1-2, p. 5-24.

⁴ibidem

⁵Conférer règle de J.Tinbergen : une politique économique, pour être efficace et cohérente, nécessite d'avoir autant d'instruments (fiscalité, politique monétaire, etc.) que d'objectifs (chômage, inflation, etc.)

marchés publics ou financement de parti politique à partir de deniers publics.

Les résultats et les instruments mis en œuvre pour asseoir la politique économique ne sont en fait que les conséquences de la décision elle-même. En ce sens ce contrôle n'est pas suffisant pour en tirer les conclusions idoines. Pour le compléter un contrôle de la décision même et plus particulièrement au niveau de sa cohérence s'impose. Une cohérence à considérer tant sur le plan interne, par rapport au programme d'action et par rapport à son horizon temporel, qu'externe dans ses dimensions spatiales et son contexte politique et économique aussi bien national qu'international.

Aussi l'efficacité de la décision, résultats/objectifs, dépend – elle très particulièrement de la cohérence dans la décision des pouvoirs publics. La cohérence s'entend dans le sens d'absence de contradictions, voire de perturbations, de conflits entre objectifs dans l'espace⁶ et dans le temps.

Si bien que l'évaluation, ex post ou ex ante, peut s'effectuer non seulement au niveau des résultats mais à leur aval par l'évaluation de la décision elle-même. Parce qu'en réalité le résultat n'est, toute chose étant égale par ailleurs, que l'aboutissement de la décision.

Parmi les différentes natures de cohérence décisionnelle celle comportementale possède une pertinence absolue. C'est parce qu'elle peut donner explication à l'état d'évolution économique qu'elle prend ce caractère; et plus même elle devient le facteur explicatif de l'état économique prévalent dans les circonstances lieu et temps de son élaboration. Un état que les économistes attribuent toujours aux conditions de fonctionnement économique et aux conditions technologiques plutôt qu'à la décision ayant prévalu à sa configuration.

1. le comportement décisionnel

Le comportement du décideur public serait, en ce sens, la tendance, ou propension⁷ au sens keynésien du terme, à l'égard de l'utilisation des

⁶ Aussi bien sectoriel, les secteurs économiques en particulier, que géographique.

⁷Rappelons que la propension, ou tendance à, est le rapport moyen ou marginal, mieux usité, corrélant et exprimant le pourcentage d'usage de l'une par rapport à l'autre des (2) variables ainsi mises en relation.

ressources économiques nationales.

La décision est le fait de trancher, de s'engager (Heitz Jean-Michel 2013) enfin d'opter pour une alternative parmi une multitude d'alternatives possibles. Mais ce choix, étant donné que le décideur ne peut disposer de toutes les informations possibles, peut être hasardeux (Heitz Jean-Michel, 2013). Cependant en matière de décision publique les aléas peuvent être anticipés à partir du moment où il s'agit d'une sélection de leviers et instruments économiques habituels, connus tels les indicateurs du carré magique de N.Kaldor (1966). Le but étant, dans ce cas, celui de procéder à l'amélioration de l'état économique général, corriger les déséquilibres macroéconomiques ou réguler les marchés nationaux via des variables d'intervention. Faut-il rappeler alors que la politique économique est un ensemble de mesures et d'instruments décidés par l'autorité publique en vue d'atteindre des objectifs intéressant la communauté...

Aussi est-il question dans ces sens d'examiner la décision par rapport à son contexte de fixation des objectifs programmés ou prescrits. Cette tentative d'analyse de la décision comportementale aiderait à dévoiler les arcanes de, et à expliquer en partie, l'état de retard de développement des économies en développement telle en l'occurrence celle algérienne. Dans de tels cas aussi, et souvent, les décideurs publics sont imbus de leur culture de dirigeants, acquise dans d'autres circonstances, lutte de libération par exemple (Adi Lhouari, 2012), et qui n'ont plus cours dans les contextes et dates où ils exercent, ignorant par là même certains mécanismes ou faits économiques et jusqu'à leur interférence, interactions et leur interrelations. Et de ce fait leur décision ne peut être exempte de biais faisant apparaître des effets inattendus allant, souvent, à l'encontre des objectifs fondamentaux programmés.

1.1. La décision publique séquence d'action

L'intérêt de la compréhension de l'évolution des phénomènes socioéconomiques importe d'autant que la décision initiée par l'Etat est toujours d'ordre stratégique. Il s'agit en l'occurrence de l'avenir de la nation. Et comme telle une décision stratégique est processus de résolution de problème (Simon, 1983) faisant du comportement, de son initiateur, une séquence d'action.

Comme la décision, dans les économies en développement, relève typiquement de l'élite gouvernementale il ne peut être formulé à l'égard des autorités publiques que " la prise de décision est anonyme du fait de la multitude des décideurs". En en répond comme elle en apporte justification juste l'élite au pouvoir (Kouider Boutaleb, 2014).

Parce que la décision publique, émanant d'un acteur de la conception du développement, prend le caractère de loi, règle ou institution qu'elle devient pouvoir c'est-à-dire "une capacité d'exercer une contrainte sur les choses et sur autrui"⁹. Et si ce pouvoir souffre de faiblesse il est certain de rencontrer des contrepouvoirs annihilant ses objectifs. Des objectifs qui confèrent aux décideurs leur comportement et en ce sens les "policymakers may follow specific rules to attain their policy objectives"¹⁰ en outrepassant, ou simplement en ignorant, l'existence de règles de contrôle et l'existence d'estimateur d'efficience de leur décision.

Qui plus est si la décision devient discrétionnaire elle se prête aux jeux et intérêts de groupes influents à l'exemple de celui politico-financier algérien qui tire et construit sa richesse matérielle à partir des lois sur les marchés publics et sur le commerce extérieur. Et "sans aucun doute, des choix discrétionnaires de politique économique sans limites conduisent à satisfaire des intérêts particuliers à court terme et sont très volatiles car ils répondent aux pressions de groupes divers aux intérêts opposés. Mais des régimes politiques basés sur des règles rigides provoquent des ruptures quand les engagements pris deviennent insoutenables"¹¹.

Ainsi la décision procède-t-elle souvent d'une certaine logique, au nom du développement et d'un calcul économique fondé sur la valeur monétaire, d'intérêt du pouvoir, qui peut être parfois le parlement (Haryo Aswicahyono , Kelly Bird & Hal Hill, 2008) au détriment de sa cohérence contextuelle et aspirations sociales. Dans les cas des

⁹F. Perroux cité par P.Hugon in « Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement : Albert Otto Hirschman et François Perroux », Mondes en développement, 2003/4 / 124, p. 9-31

¹⁰ Halbert White, Davide Pettenuzzo "Granger causality, exogeneity, cointegration, and economic policy analysis" Journal of Econometrics 178 (2014) 316–330

¹¹ Gaffard Jean-Luc, « La macroéconomie à l'épreuve des faits », Revue de l'OFCE, 2013/5 N° 131, p. 57-103

pays en développement le décideur public s'arroge la stature d'« un planificateur idéal (supposé impartial et omniprésent) qui recense l'ensemble des gains et des pertes de la société et les traduit en montants financiers »¹². Aussi « ...la question de la décision n'est pas ou peu prise en compte par les concepteurs d'indicateurs »¹³. Or la décision prend justement toute son importance et sa signification dans la construction du développement économique et sociale. Autrement dit le cours de l'évolution des faits est fonction de la décision initiale, à l'origine du changement des structures par exemple, et des décisions marginales, celles censées corriger ou renforcer la première.

1.2. La cohérence une règle de comportement

La cohérence comportement apparaît comme celle la plus fondamentale dans l'analyse des faits. Ainsi par exemple elle est considérée par Jean Pisani-Ferry¹⁴, comme étant la seconde innovation en matière de politique économique. Elle l'est en ce sens où, pour cet auteur la seconde innovation a été de contraindre la capacité discrétionnaire du décideur politique par la fixation *ex ante* d'une règle de comportement. Apparue sous impulsion monétariste dans les débats des années 1960 et 1970 avec la proposition de norme de croissance annuelle de la masse monétaire, puis théorisée par Kydland et Prescott [1977], la méthode se veut d'abord une réponse au problème d'incohérence temporelle auquel peuvent être sujets des gouvernements soucieux du bien public, mais dont l'horizon de décision est trop court ». Mais s'agissant d'un projet de développement il est difficile de définir une règle, une norme de conduite. La seule règle universelle est le comportement rationnel. Mais la rationalité est toujours une rationalité limitée, procédurale, et donc faisant intégrer en les termes de la décision du subjectivisme. La décision devenant alors emprunte d'incohérence relative qui ne peut être révélée *ex ante*.

¹² Hai Vu Pham et André Torre, « La décision publique à l'épreuve des conflits », *Revue d'économie industrielle* 138 | 2ème trimestre 2012

¹³ Levrel Harold, « Les indicateurs de développement durable : proposition de critères d'évaluation au regard d'une approche évolutionniste de la décision », *Revue Française de Socio-Économie*, 2008/2 n° 2, p. 199-222

¹⁴ Pisani-Ferry Jean, « Politique économique : avons-nous appris ? », *Revue économique*, 2008/3 Vol. 59, p. 387-412.

Ce subjectivisme est renforcé lorsque la décision pour le développement économique, par plans pluriannuels, est prise en avenir certain même s'il est fait référence aux aléas présumés de l'environnement et à l'institution censée aplanir les incertitudes. d'autant que "one of the characteristics of scenario-based decision making, in contrast to much of forecasting and decision analysis, is that probabilities (and their associated biases) are omitted" et que par conséquent "there is no one forecastable future"¹⁵.

Aussi est-il difficile de contrôler, par norme ou par objectifs, aussi bien de manière *ex ante* que de manière *ex post*, la décision publique. L'atténuation de l'incohérence de la décision de politique économique peut être atteinte en vérifiant la décision par rapport à la théorie économique (Reinhard Neck 2009) et par rapport à l'information disponible notamment sur les marchés. Par exemple la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale ou la relance de l'économie américaine après la crise de 1929 se sont érigés sur les principes de la théorie de la demande effective keynésienne. Était-ce la seule théorie plausible dans les conditions d'alors ? Non seulement mais certains économistes suggèrent de considérer plus et aller vers la théorie évolutionniste de l'économie politique qui s'appuie sur l'évolution conjointe des comportements et des institutions (Karolina Safarzyńska, 2013). Cela suffit-il ? Souvent les gouvernements préfèrent cependant s'inspirer, pour le montage de leur politique économique, de l'expérience d'autres gouvernements. Mais là aussi il faut relativiser car les contextes et les moments qui ont prévalu, même à court terme, lors de la décision des uns ne sont plus les mêmes pour les autres. Ils auront évolué avec le temps intégrant des variables ou paramètres nouveaux : d'où l'importance de la veille technologique, par exemple, pour une décision cohérente ! Par conséquent l'apprentissage – les leçons tirées de l'expérience- et les innovations ou alternatives aux décisions (inefficaces) qui n'ont pas engendré les objectifs désirés ont leur poids et considération dans l'appréhension de la cohérence de la décision comportementale.

¹⁵ Clare Harries "Correspondence to what? Coherence to what? What is good scenario-based decision making?" *Technological Forecasting & Social Change* 70 (2003) 797–817

Pour la fixation des objectifs en matière de développement économique les exemples coréen et japonais sont à cet égard assez éloquentes. En effet pour amorcer le développement ou la reconstruction de l'économie il suffit simplement d'instituer des systèmes de motivation et d'incitation à entreprendre. Ainsi les leçons de l'histoire économique de la Corée du Sud, ont montré que ce n'est pas la politique industrielle, prônée dans les années 1960, qui a contribué à l'émergence de son économie mais plutôt les entreprises qui ont su tirer avantage de cette politique et grâce à l'entreprenariat par la maîtrise et le maintien des coûts à leur bas niveau. Et ce malgré les inconvénients que véhiculait cette politique à savoir l'absence de motivation à devenir entrepreneur et les contraintes à l'encontre de l'innovation (Randall G. Holcombe, 2013)! Par ailleurs, l'expérience montre aussi, et ce à travers l'exemple du Japon, que la politique économique ne peut être tout un programme économique mais seulement la sélection d'instruments économiques appropriés et véhiculés dans un projet restreint mais à large amplification d'effets, tel le taux d'intérêt pour éviter l'effet d'éviction, et son insertion, par exemple, dans le Fiscal Investment and Loan Program (FILP) au Japon (Julen Esteban-Pretel , Yasuyuki Sawada, 2014).

Ainsi l'efficacité de la décision et par conséquent sa cohérence repose-t-elle sur le fait incitatif et motivant les agents économiques à entreprendre.

Telles sont *grosso modo* les principes de contrôle de la politique économique qui reposeraient sur une décision comportementale efficiente.

Le contexte algérien s'y prête-il comme champ d'investigation et de test à la compréhension de la décision comportementale?

2. Les contradictions de la décision comportementale et l'évolution de l'économie algérienne

Les changements institutionnels successifs opérés, au niveau économique algérien, n'ont pas résolu le problème de l'incohérence dans la décision comportementale. La contradiction décisionnelle a marqué et marque toujours aussi bien l'économie planifiée (1969) que l'économie libéralisée (à partir de 1994). Il y a contradiction parce qu'en fait le pouvoir décide d'un argumentaire- modernisation de

l'économie (1969), développement de l'entreprise (2000) - tout en initiant des facteurs biais –industries vieillissantes (1969), absence de protectionnisme économique et commercial en vue d'une hypothétique adhésion à l'OMC (2000) sans que l'économie ne soit compétitive !

2.1. Planification et incohérences

L'examen de la cohérence comportementale, dans ce contexte, peut être mené selon trois niveaux : celui des contradictions fondamentales et ceux qui en sont inhérents à savoir la structure de l'économie nationale et l'application des principes de la théorie économique adéquate.

2.1.1. Les contradictions fondamentales

Ce type de contradictions est à l'origine de l'ensemble des autres paradoxes de la décision prise en vue du développement économique. Il consiste en la volonté du politique à s'affirmer comme pouvoir indépendant de toute ingérence et de la vocation première de l'économie algérienne.

2.1.1.1. La première série

La première série de contradictions relève de l'attitude affichée par le pouvoir politique à l'égard des puissances économiques étrangères. En effet l'Etat algérien, et ce depuis l'indépendance du pays, prône une volonté d'indépendance politique (doctrine inspirée des chartes de Tripoli et d'Alger) à l'égard du monde extérieur, ne voyant en celui-ci qu'un système d'exploitation et de domination hégémonique. Mais paradoxalement l'Etat y recourt à la première occasion : pour acquérir la connaissance, s'équiper en outillage et biens matériels ou s'approvisionner en biens alimentaires ...Or la vocation de ces économies, comme programmée dans leur stratégie de croissance, veut que leur objectif soit celui de conquérir et maintenir économiquement sous leur domination les économies en développement. Ces dernières doivent à cet égard constituer des marchés et débouchés pour doper la croissance économique des dominants. L'économie algérienne en fournit à cet égard l'exemple type via la politique d'industrialisation. Cette attitude accentue la dépendance économique et annihile en même temps toute recherche d'innovation, de process ou de produit, pour la simple raison que l'espace économique ainsi conçue n'en

engendre aucune occasion. En effet ‘‘les usines clefs en main’’, le produit fini au bout de la chaîne et la maintenance relevant de la seule compétence du fournisseur étranger n’offrent pour tout apprentissage que l’adaptation à la machine importée de l’extérieur. Les conséquences sont le non développement et l’accumulation des coûts

a. Les coûts économiques

La production nationale ne répond pas aux besoins exprimés tant en quantité qu’en qualité.

Comme la structure économique installée n’était pas flexible, et pour diminuer la tension sur la demande, la décision salutaire fut celle d’importer encore plus de biens d’équipement de l’étranger. Des importations qui n’ont cessé de prendre de l’importance non seulement à cette époque mais bien au-delà comme le montre le schéma suivant représentant les sommes cumulées par période ; appréhendé en termes de volume le constat est le même.

En termes de coûts économiques, donc d’opportunité, ces sommes auraient pu être investies autrement : dans l’espace rural, au développement des métiers par exemple de manière à augmenter la production locale et satisfaire une importante partie de la demande locale, ou encore au développement des infrastructures annexes à la production de manière à faire croître la productivité et le rendement des entreprises et des activités économiques existantes (J. Prokopenko 1990).

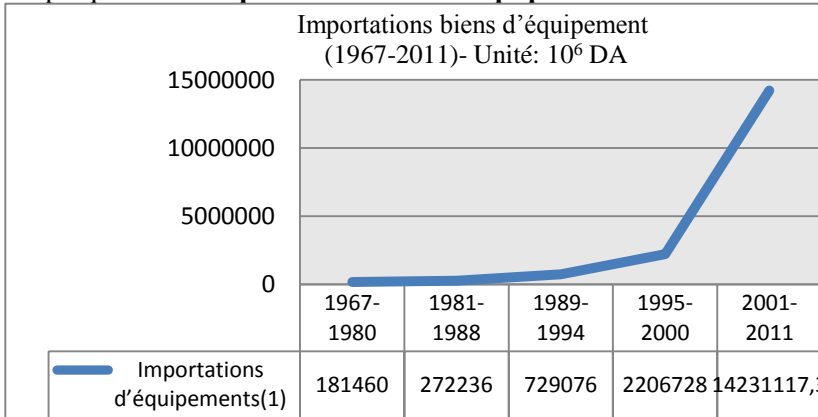
L’industrialisation de l’économie, en généralisant la salarisation de la main d’œuvre, a tout simplement détruit l’ensemble des métiers et activités dits traditionnels. Un ensemble qui aurait pu, à l’instar des autres économies maghrébines, maintenir l’existence de revenus privés (les réformes russes- 1959- d’alors auraient pu inspirer la décision), une certaine exportation et susciter le tourisme dont le décideur actuel est à la recherche comme source-substitut pour la diversification des recettes monétaires.

A ces coûts s’ajoutent ceux internes qui accompagnent l’ajustement relatif à chaque étape de l’évolution. Ainsi en est-il des dépenses des réformes agraires, culturelles (1967/1980), de la restructuration- déstructuration du tissu industriel (1981/1988), de l’ajustement structurel, des départs volontaires et de la privatisation

des entreprises publiques économiques et de gestion de la transition (1989/2000), enfin ceux de la relance économique et de l'intermédiation publique dans le marché du travail et de l'emploi.

Un cumul de coûts économiques sans communes mesures de par le monde.

Graphique N°1 : **Importations biens d'équipement**



(1) = Approvisionnement industries .N.D.A + Machines & autres biens d'équipement + Matériel de transport et accessoires

Source : *Rétrospectives ONS-2012.*

b. Les coûts monétaires et financiers

Ils sont à appréhender à partir de l'état général de l'économie et de son fonctionnement fait à coups de déficit et d'emprunt accompagné d'une sous-utilisations des capacités productives. Un état qui génère automatiquement de l'endettement.

En effet les rentabilités économiques et financière sont faibles. Une faiblesse qui nécessairement induit de l'endettement. Ce dernier est aussi bien interne, des entreprises à l'égard du trésor public, qu'externe de l'Etat à l'égard des Etats étrangers, des grandes puissances en particulier et des instances monétaires et financières internationales ainsi que de banques privées.

La dette interne se conjugue en termes d'avances et de prêts opérés par la banque centrale au bénéfice des sociétés nationales, ou des entreprises publiques économiques et parfois privés, et en termes

fiscaux à l'égard du trésor public. Un endettement, à montants colossaux, qui continue à caractériser les différentes entités économiques et qui n'est pas prêt de disparaître étant donné l'état de fonctionnement, par déficit difficile à résorber, de ces entreprises. Un fait qui doit être cumulé à la distribution, par le décideur public, d'enveloppes budgétaires pour rattraper les 'restes à réaliser ou rar' des programmes d'investissement non achevés à temps. Une dette qui finit par se transformer en une dette mathématiquement structurelle voire impossible à recouvrer.

La dette extérieure a constitué une contrainte majeure pour la progression de l'économie algérienne depuis les années 1980 pour cumuler à 27 milliards de dollars en 1986 quand la caisse nationale n'affiche qu'une disponibilité de 10 milliards pour couvrir les énormes besoins économiques et sociaux.

Aussi la dette apparaît-elle comme équation d'un état économique ne possédant pas de solutions à horizon temporel moyen.

En effet « sur un volume de 12 milliards de dollars de recettes annuelles moyennes, l'Algérie doit consacrer près de 8 milliards de dollars de remboursement de la dette. Il lui reste près de 4 milliards de dollars pour approvisionner le marché local (ménages et entreprises) dont les besoins sont évalués entre 10 et 12 milliards de dollars par an. Même en s'installant dans la récession économique comme c'était le cas des années 1990, l'Algérie doit faire face à des demandes d'importations incompressibles révélatrices des rigidités structurelles caractéristiques des appareils de production et de consommation ... » soit plus des 2/3 des recettes consacrées à la dette. C'est l'un des taux les plus élevés au monde !

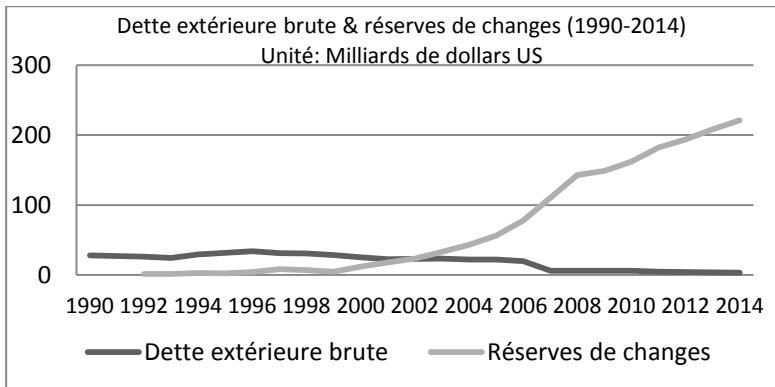
« Le Brésil avec un stock de la dette 116 milliards de dollars n'a payé que 7,4 milliards de dollars en service de la dette en 1990, en comparaison l'Algérie a payé 8,3 milliards de dollars pour un stock de 26,8 milliards de dollars, soit 4 fois plus faible. Le Maroc avec un stock presque égal (23,5) n'a payé que 1,9 milliards de dollars de service de la dette »¹⁶.

¹⁶A. Benbitour , « L'expérience Algérienne de développement... El Watan du 06/10/93 & du 08/04/93

Bien plus tard, à partir des années 2000, l'endettement est jugulé par le cumul des réserves de change. L'Algérie arrive alors à honorer la quasi-totalité de ses dettes externes et reste sur une aisance financière lui permettant de programmer et d'initier des projets publics de développement économique et social. Mais c'est là aussi une source de contradictions qui vient s'ajouter au reste des paradoxes. Les réserves de change constituent en soi un syndrome

(A. Kartchevsky & A. Touil 2007) et un handicap celui de ne pouvoir puiser à volonté sur ces réserves au risque d'une inflation galopante et au risque de stresser les capacités de consommation des fonds déjà sollicités à leurs extrêmes limites.

Graphique N°2 : Dette extérieure brute & réserves de changes



Source : Evolution de la dette extérieur de l'Algérie 1994-2004
banque Algérie bilan 2006

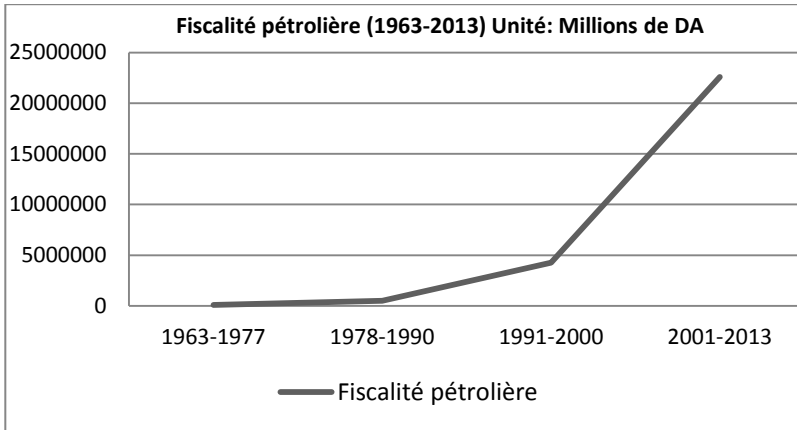
- Conseil de la planification, plan national 1993, & R. Abdoun, « L'économie Algérienne prise au piège de sa dette extérieur », *Recherches internationales*, n°43-44, 1996, p85.
- DG Trésor, *Indicateurs économiques et financiers de l'Algérie*, Juillet 2013.
- *Rétrospectives ONS-2012*

De telles situations monétaires et financières sont à rapporter à la source principale des revenus de l'Algérie à savoir la fiscalité pétrolière. Tributaire du marché international des hydrocarbures les

recettes algériennes sont croissantes, mais restent aléatoires, depuis le début des années 2000.

Autrement dit le résultat monétaire et financier est que tout dinar, ou plutôt dollar, investi, ou de préférence dépensé, dans la sphère économique et social coûte plus qu'il ne rapporte. Il suffit pour cela de comparer le cumul des dettes à un temps 't', de l'évolution de l'économie nationale en particulier précédant l'augmentation providentielle du prix des hydrocarbures, et de le comparer au PIB_t, ou mieux encore aux exportations censées financer le développement, ou de le comparer à l'amélioration des conditions de vie et de travail si celle-ci peut être quantifié dans sa globalité.

Graphique N°3 : **Fiscalité pétrolière**

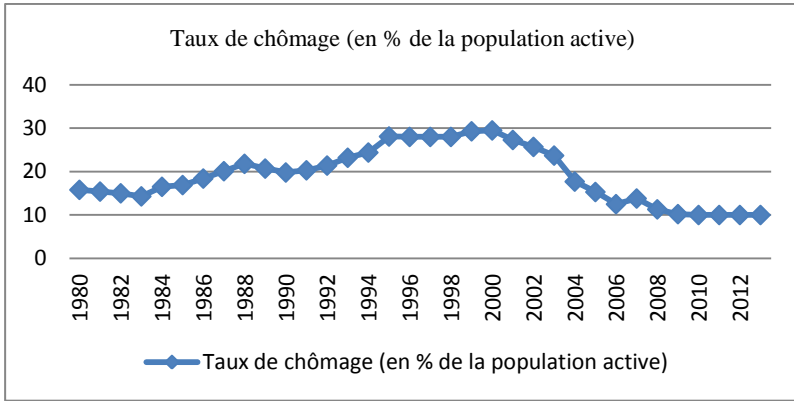


Source :-Rétrospective ONS 2012

c. Les coûts sociaux

Le principal coût est le chômage à taux élevé de la population active et spécialement celui des jeunes et des diplômés. Un chômage qui a connu des pics énormes des 30%, aux fins des années 1990 et suite à la privatisation des entreprises publiques avec les départs volontaires, pour se stabiliser actuellement autour des 10%. Il reste donc à un niveau important notamment lorsque l'on sait que sa composante principale est formée des jeunes de moins de 30ans.

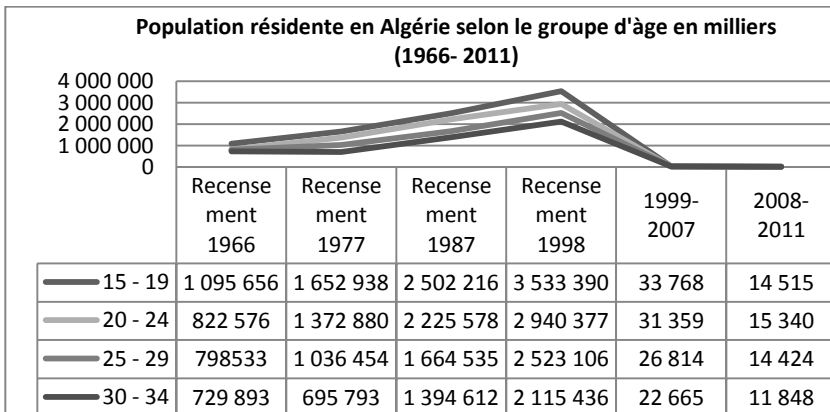
Graphique N°4 : **Trend tri-décennal du taux de chômage**



Source : *Rétrospectives ONS-2012*

En effet le chômage constitue la préoccupation principale, qui pousse, par excès de réponse à l'urgence, à l'introduction et donc à la formulation de biais dans l'argumentaire de la politique économique. L'urgence en l'occurrence se situe par rapport à une offre de travail qui a été toujours croissante tel que le montre le schéma suivant :

Graphique N°5 : **Population résidente en Algérie selon le groupe d'âge**

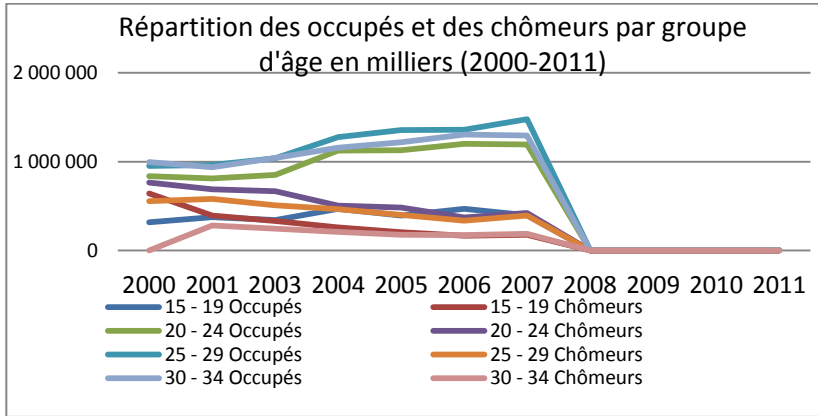


Source : *Rétrospectives ONS-2012*

En effet la pression sur le marché de l'emploi s'exerce particulièrement par les tranches d'âge des 15-19 ans et 20-24 ans à

grands chiffres. La capacité de création d'emplois, plus des 300 000 en moyenne par an tout type de travail confondu, reste relativement faible par rapport aux sommes colossales injectées¹⁷, par les pouvoirs publics, dans l'économie nationale..

Graphique N°6 : **Répartitions des occupés et des chômeurs par groupes d'âge**



Source : *Rétrospectives ONS-2012*

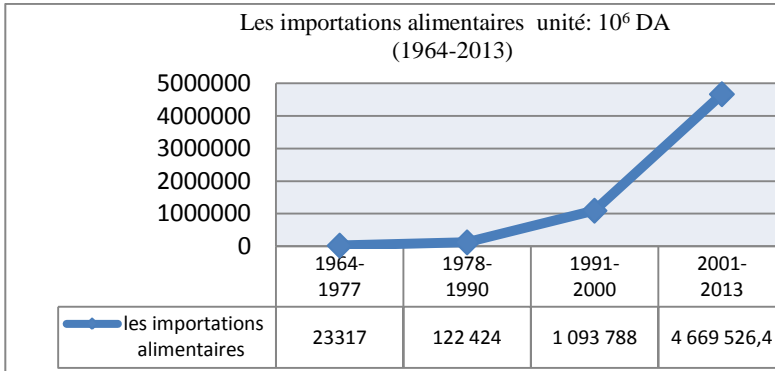
C'est là un lot de contradictions dont le système ainsi mis en place, avec l'aide des multinationales, était censé résoudre.

2.1.1.2 La seconde série

La seconde série de contradictions est inhérente à la décision de reléguer le secteur agricole au second rang des facteurs et sources de développement. Or l'Algérie est un pays à vocation agricole qui a longtemps constitué un producteur exportateur vers l'Europe non négligeable. Les décisions successives ont engendré pour résultat une Algérie importatrice, depuis l'avènement de l'industrialisation, de l'essentiel de ses produits alimentaires et céréaliers de l'étranger grevant ainsi l'ardoise de l'endettement.

¹⁷Conférer plans quinquennaux de la relance économique.

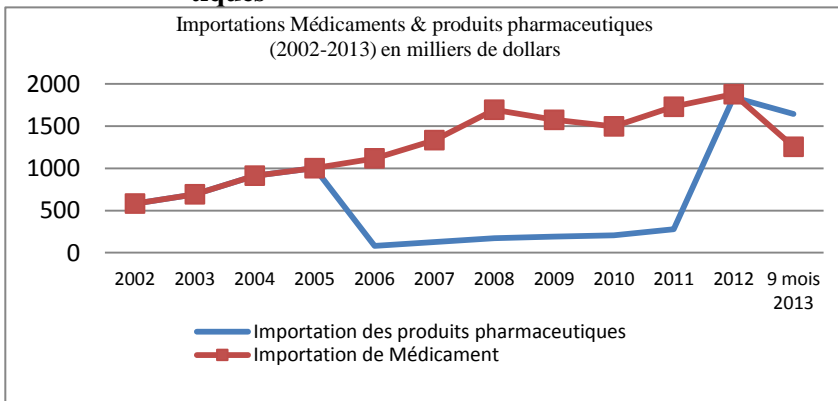
Graphique N°7 : **Importation de produits alimentaires**



Source : *Rétrospectives ONS-2012*

Non seulement les importations de produits alimentaires sont élevées, mais viennent s’y ajouter les importations des produits des médicaments et pharmaceutiques. Ces derniers font croître à leur tour les montants des importations en la phase même de la relance économique où il a été accordé trop d’avantages monétaires et financiers à ce type d’industries.

Graphique N°8 : **Importation Médicaments & produits pharmaceutiques**



Source: *ALGEX*

Ce processus de cumul de dettes à l'égard de l'étranger hypothèque la source première¹⁸ des revenus nationaux.

Ainsi dans une première phase l'industrialisation constitue un blocage de l'économie nationale et de son évolution suite à l'absence de croissance de la production agricole malgré sa mécanisation.

2.1.2 Les paradoxes inhérents

Le premier des paradoxes relève de la construction structurelle de l'économie nationale tandis que le second est attribué à cette construction par rapport à la théorie économique.

a) celui intéressant l'économie nationale de manière interne

La décision est fondamentalement centrée sur l'industrialisation (1969/ 1980). Une fois installée cette structure, constituée d'entreprises de grande taille, s'avéra fort non maîtrisable en particulier du point de vue de sa gestion : les systèmes de gestion sont inopérants. C'est ainsi qu'il fut procédé à sa restructuration. Les entités industrielles ou grands "combinats" sont déstructurées (1980/1986) en une multitude d'unités, production – distribution-commercialisation- prestation de services... moins importantes avec comme aboutissement l'autonomie de l'entreprise. Celle-ci devient à cet effet "l'entreprise publique économique EPE"(1988).

C'est là un ensemble de décisions qui va entraîner son contraire pour mener à l'impasse économique. Et pour la résoudre l'ajustement structurel est prôné aux autorités publiques qui mettent du zèle pour son application sans en mesurer et prévoir les conséquences socio-économiques qui s'avèrent de lourds tributs.

b. et celui intéressant l'économie nationale dans sa relation avec le reste du monde

Les facteurs précédents président à la configuration de l'économie d'une part en exportatrice essentiellement et typiquement de biens bruts pétroliers 98% des exportations totales. Et d'autre part importatrice de biens, dans une première phase, des industries "clefs

¹⁸ Les champs pétrolifères furent, grâce à la loi n°91-21 du 4 décembre 1991, ouverts et loués, aux fins de la prospection, de la recherche et de l'exploitation, aux multinationales étrangères et notamment celles britanniques.

en main". Puis dans une seconde phase, après l'ajustement structurel, est importé tout produit : de l'alimentaire au cellulaire... Ceci intervient dans le cadre d'une mondialisation menée par les stratégies commerciales des pays avancées, et ce depuis la seconde guerre mondiale, à l'exemple de l'union européenne, et qui œuvrent pour la libéralisation économique et commerciale à l'échelle planétaire aux fins de la réalisation d'une croissance soutenue de leurs économies selon le principe " des marchés ouverts contribuent de façon essentielle à une croissance forte, durable et équitable"¹⁹.-

c. celui de la théorie économique

La transformation de l'économie de l'Algérie, d'un état traditionnel à un état plus productiviste, a été inspirée et initiée à partir de la théorie de l'industrialisation. Dans ce cadre la théorie des "industries industrialisantes", de G.D. De Bernis (1966), fait l'unanimité, au sein des décideurs publics, pour être appliquée aux fins d'atteindre deux objectifs fondamentaux concomitants savoir la modernisation de l'économie nationale et par-delà la promotion de l'homme algérien, par le travail (charte d'Alger 1964), à une vie meilleure. Cependant la décision l'ayant amené n'a considéré qu'un seul aspect de la chose ! En effet cette théorie a coexisté et co-accompagné la théorie du cycle de vie du produit de R. Vernon (1966). Alors que l'économie algérienne tentait d'installer ce genre d'industries celles-ci commençaient à amorcer leur stade "déclin" dans leur pays d'origine. Par ailleurs ni le "progrès en organisation"

(F. Perroux 1956) ni les réseaux d'acheminement, actuellement dénommés logistique, des biens une fois produits pour satisfaire la demande, n'étaient installés. A ce titre, les exemples sont innombrables. Il suffit pour l'éloquence des faits et la significativité du non développement de ne citer que ces deux-là. Celui de la

¹⁹ Trépart Inès " Dès lors qu'elle mise sur ses exportations pour stimuler sa croissance, l'Union européenne estime qu'il est dans son intérêt de préserver un système commercial international ouvert. En effet, la stratégie d'exportation de l'Union européenne, sur laquelle repose sa compétitivité sur les marchés internationaux, dépend entre autres de sa faculté d'importer les intrants à un prix compétitif. Dans cette logique, la levée des barrières commerciales constitue un enjeu prioritaire de l'Union européenne. Pour réaliser ces objectifs, les traités européens ont prévu une compétence communautaire exclusive en matière commerciale."

production, à l'orée des années 1980, du combiné téléphone, modèle cadran 1943 ou à la limite modèle 1963, alors que le modèle à touche était déjà lancé sur le marché mondial dès l'année 1975. D'où un gap technologique énorme qui va s'accroître avec la réduction ou raccourcissement du cycle de vie économique du produit téléphone. Il en est ainsi aussi du câble téléphonique, à l'orée des années quatre-vingt période d'entrée en phase de production pour la plupart des industries ainsi importées et montées, devenant exemple à cet effet paradoxe éloquent. Ces produits étaient bien fabriqués alors que les postes de distribution et d'affectation de lignes téléphoniques aux abonnés firent crucialement défaut ! Conséquence : amoncellement de la production et son stockage alarmant en invendus. Bien entendu cela se traduit par de la perte sèche pour l'entreprise. Qui plus est au niveau marché mondial, et donc une éventuelle issue de secours du moins en Afrique, l'innovation était en train de diffuser la fibre optique, pour le câble, et un nouveau modèle téléphone... sachant par ailleurs que ces industries n'étaient en fait industrialisantes que parce qu'elles provoquaient un mécanisme d'échanges, aussi vertical qu'horizontal, d'équipements dont la synthèse, ou la convergence, n'était autre que l'industrie automobile ! Or en Algérie les industries furent installées en îlots isolés les uns des autres sans industrie automobile et par conséquent non industrialisantes !

Par ailleurs sur le plan emploi l'installation de ces industries, qui a nécessité plus de deux quadriennaux, a décimé l'artisanat et l'agriculture en généralisant le salariat et paradoxalement en faisant augmenter le taux de chômage. Devant ces faits le politique fait dans l'urgence et ne trouve comme solution que de restructurer et réformer par ordonnance, décret, lois, programmes et enveloppes financières.. !

Tous ces paradoxes se transformèrent en de multiples contraintes rendant inachevées le processus d'industrialisation. Cet arrêt de transformation structurelle finit par amener un type de cercle nurksien endettement – remboursement par l'endettement- renforcement, forcé, de la mono-exportation des hydrocarbures pour remboursement et/ou pour financement de projets.

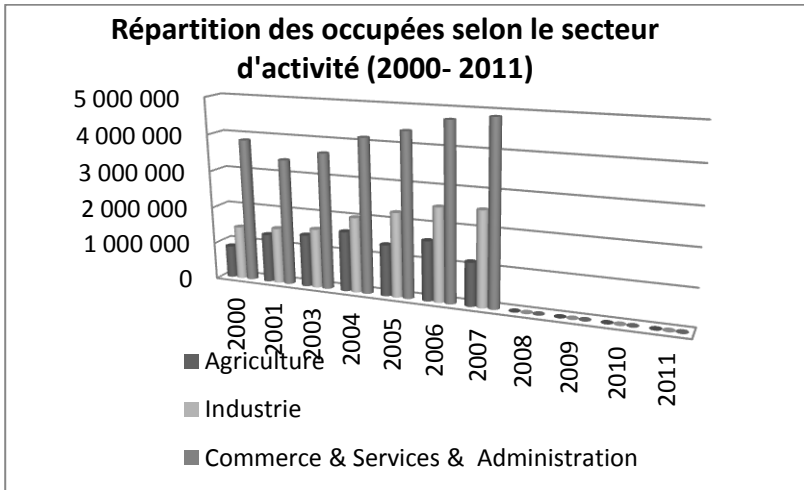
Ce sont là des contradictions qui rendent de par leur conjonction caduc l'effet de la décision et donc entravent le processus normal de l'économie.

2.2 marchés et incohérences

Il s'agit en l'occurrence du marché de l'emploi. En effet toute politique économique algérienne est opérée dans le sens de développer le marché de l'emploi. C'est pour cela que la prise en compte de l'évolution de la population et sa répartition pourrait être dans ces cas indicateur de cohérence de la décision.

L'évolution de la répartition de l'emploi par secteur d'activité économique ne reflète nullement le projet économique initialement adopté. En effet chronologiquement, conférer différentes sources en particulier rétrospectives O.N.S. 1989 et éditions 2012, l'emploi dans le commerce et l'administration prend de l'ampleur par rapport à celui des services et industrie.

Graphique N°9 : **Répartition des occupés selon le secteur d'activité**



Source : *Rétrospectives ONS-2012* Par conséquent l'évolution structurelle de l'économie n'est pas le façonnement des interactions de l'industrialisation telles que prônées lors des premières politiques économiques nationales mais bel et bien le fait pur du politique.

De part la politique de crédit et de promotion de l'entreprise, dans la phase actuelle, l'économie continue à connaître les affres des contradictions décisionnelles. En fait par agences d'intermédiation

dans le marché de l'emploi l'entreprise dominante est celle privée de très petite taille : près de 90% des entreprises créées à partir de l'année 2000 le sont. Qui plus est 830.000 sur 934.000 des entreprises créées entre 2000 et 2011 se situent dans le commerce et les services et sont confiées à de jeunes entrepreneurs (ONS 2012).

En même temps toutes les contraintes administratives et "documentaires", marchandes, de gestion pèsent conjointement et négativement sur la motivation entrepreneuriale. Certes si les importations fournissent l'équipement et l'outil de travail nécessaires elles concurrencent en même le produit fabriqué par l'entreprise nationale ! Ainsi les importations n'ont cessé, au cours de cette seconde étape de l'évolution de l'économie algérienne, de culminer à des montants colossaux représentant environ les 20% du PIB en moyenne annuelle. Alors que par ailleurs, et ce malgré les investissements, ou dépenses publiques à des sommes sans précédent, injectés dans les activités hors hydrocarbures, les exportations hors hydrocarbures se maintiennent à leur niveau d'*antan* et de toujours celui des 2%.

3. Les déterminants de la cohérence de la décision publique

De ce qui précède il est à conclure que pour être cohérente la politique économique à élaborer doit reposer sur un certain nombre de principes et de réformes afin que les contradictions soient éliminées ou du moins atténuées.

3.1 Comment

Tout se situe au niveau du comportement du décideur qui doit s'adapter aux principes de la cohérence. En effet la décision publique ne doit pas être spatialement contradictoire, ni entraîner des sources ou causes de conflits d'intérêt : exemple octroi de crédit aux jeunes entrepreneurs et autoriser en même temps des importations de tout produit, ou encore décider de grandioses et somptueux projets sans regards aux problèmes sociaux telle la construction d'une grande mosquée au détriment de la qualité des soins dans les hôpitaux publics, ou de la construction de l'habitat décent....

A ce niveau théories et informations et expériences passées constituent autant de sens d'orientation que de contraintes balisant le comportement du décideur. C'est là l'importance de toute la

dimension spatio-temporelle de la cohérence comportementale du décideur public !

Aussi pour pallier les défaillances passées et réformer dans le sens des efficacité– efficience il est opportun de s’inspirer, mais surtout ne pas plagier, les expériences des autres. Pour l’exemple, et s’agissant des secteurs à réformer, les économies développées qui n’ont de richesses que le travail et ‘l’innovation’ possèdent deux leviers macroéconomiques qui fondent le mécanisme de fonctionnement de leurs économies à savoir l’impôt et le taux d’intérêt directeur en perpétuelles réformes. Pour leur part les U.S.A. ont, depuis 1945, tout le temps agi, pour résoudre toute crise, sur les taux d’intérêt de la FED. Ces derniers n’ont cessé de baisser pour frôler ou tendre actuellement vers l’unité voire vers zéro !

Au niveau donc du crédit et de la finance les taux doivent favoriser une importante inclusion financière et éviter l’effet éviction. Aussi les taux d’intérêt doivent-ils être déterminés non en fonction du seul rendement mais des conditions générales d’évolution de l’économie (revenus des individus, des ménages, des perspectives d’emplois) et de la compensation qu’accorderait l’Etat aux opérateurs économiques.

Parallèlement à cela et fondamentalement le système fiscal est de loin l’instrument de politique économique le plus efficace et le plus usité (A. Touil 2014). Comment le réformer au niveau des pays en développement? Ce sont les objectifs socio-économiques qui définissent le niveau d’imposition et déterminent son réexamen soit à son échelon nombre de taux ou à celui grandeur des taux. L’action doit être là aussi préconisée en vue de réduire l’économie informelle et le chômage dans les conditions d’aisance financière qui caractérise actuellement l’économie algérienne!

En conséquence de quoi la réforme du secteur financier (voire sa libéralisation) ainsi que celle de l’imposition fiscale est condition nécessaire à la cohérence de la décision comportementale. Car le but d’une telle décision, dans le cadre de l’économie algérienne, est la motivation de l’investissement privé national et donc l’entrepreneuriat.

3.2. L'investissement marginal

L'économie algérienne, comme pour toute autre économie comme le montre l'histoire des faits économiques, ne peut connaître son développement qu'à condition d'un développement de l'investissement privé national. Un investissement dont l'avènement ne peut se réaliser qu'aux conditions d'une levée des contraintes entraînées par les contradictions décisionnelles.

Le cas de l'économie algérienne, à ce stade de son développement, est particulier : des entreprises, publiques et privés, qui fonctionnent à basse productivité et à faible rentabilité, comptant sur les subventions et concours financier et monétaire de l'Etat. Et plus subventions il y a plus s'ensuit la demande de subventions et assistance dans un cycle ininterrompu de tire au flanc.

Ainsi l'expérience le montre, *ceteris paribus*, que plus le secteur privé est dynamique plus la croissance économique est accélérée. Et dans ce cas il s'agit, pour la relance économique, d'inciter l'entrepreneur privé à investir. De manière simple cet investissement est tributaire de la conjonction de quatre taux de forme t.i (taux d'intérêt, taux d'imposition, taux d'importation et taux d'inflation) :

-le taux d'intérêt financier et bancaire : les taux d'intérêt directs sont à même d'exclure ou d'inclure l'opérateur privé qui cherchera à moderniser son outillage ou à procéder à de l'investissement nouveau ;

- le taux d'imposition fiscale : est l'instrument par excellence d'incitation ou de dissuasion à l'investissement, à la transparence ou à l'informel ;

-le taux d'inflation : si l'inflation diminue le pouvoir d'achat, une déflation accélérée, le fait augmenter mais pénalise les entreprises. Les prix bas n'arrivent pas à couvrir les coûts et à rembourser le capital emprunté, sous formes de crédit, à taux élevé et dont la valeur reste la même (pour le rembourser il faut produire plus qu'auparavant). Il faut donc chercher un taux optimal d'inflation/déflation.

-et le taux d'importation : les importations, telles effectuées en quantité et en qualité à travers l'exemple algérien et par rapport à des exportations hors hydrocarbures très faibles, par analogie à la pression

fiscale, dynamite l'économie nationale en la cantonnant au rôle de distributeur interne de produits fabriqués à l'étranger.

Pour schématiser considérons que l'investissement additionnel privé au temps t soit ΔIt ; il est strictement tributaire de ces taux ($t.i$). Comment ? L'on sait que l'investissement tend à réaliser un important revenu net π , aussi en est-il sa fonction : $\Delta It = f(\pi)$

(Comme) $\pi = \text{recettes} - \text{coûts}$, et comme les recettes dépendent de la production et des prix du marché (recettes= $q. p$) les coûts quant à eux dépendent foncièrement des charges, qui prennent l'aspect de fixes, financières, fiscales et de pression concurrentielle des importations et de l'inflation (Coûts = $f(4 ti)$).

Minimiser les coûts consiste donc à abaisser les facteurs permanents, et néanmoins flexibles, qui les aggravent à savoir les taux d'intérêt, de fiscalité et des importations extérieures.

Comme les recettes dépendent du marché alors l'investissement marginal ne dépendrait que de la régulation soit $\Delta It = f(f(4 ti))$

Nonobstant le taux d'inflation(p) pour les raisons de son sens équivoque, au plan de la demande et de l'offre, l'action porte sur les autres taux. Parce que plus ces taux tendent à la baisse plus l'incitation à investir augmente. Ainsi l'investissement marginal dépend-t-il des variations marginales de l'impôt (f), du taux d'intérêt (i) et des importations (e) , soit un scalaire de forme :

$$\Delta It = [f(\Delta. f't) * f(\Delta. i t) * f(\Delta. e t)] .$$

Les variations des taux interviennent dans l'intervalle situé entre leurs niveaux plafond-plancher (ce dernier pouvant être nul).

Le montage de ce scalaire s'effectuerait par exemple de telle manière que la variation marginale de l'investissement privé serait celle nécessaire à même d'absorber l'excédent de l'offre de travail. Elle serait alors le résultat des effets multiplicatifs des taux ainsi conjuguées sachant par ailleurs que chacun des taux possède son propre poids d'influence (θ), selon le moment t et selon l'état économique et social, sur l'ensemble.

Aussi une décision cohérente doit nécessairement, mais non seulement, faire référence à ce quatuor de taux.

Pour résumer la cohérence de la décision comportementale, dans le cas algérien, sachant l'état des sciences et de la technologie, consisterait à résoudre le problème $\text{Max } (\Delta It) = f [\text{Min } (4 t.i)]$ où $\text{Min } (4 TI) = \theta_1 f + \theta_2 i + \theta_3 e + \theta_4 p$ soit la fonction objectif et $\theta_1, \theta_2, \theta_3, \theta_4$ soient les pondérations respectives des taux dénotant l'importance de leurs effets sur investissement privé, sous les contraintes délimitant les niveaux plancher- plafond soit :

$$0 < f < 17; 0 < i < 7; 0 < e < 22 \text{ et tels que ces taux soient } \geq 0.$$

C'est donc l'harmonie, qu'il va falloir chercher, entre ces taux et qui confère au décideur public la cohérence dans sa décision pour un développement cumulatif de gains améliorant les conditions de vie et de travail des populations.

Conclusion :

Les contradictions de l'économie algérienne générées par le fait de la décision publique peuvent être appréhendées par les dualités suivantes :

- trop d'Etat et trop de déliquescence,
- trop de dépenses publiques et crédits accordés à l'économie pour de faibles rendements et productivité,
- chômage relativement élevé alors qu'il existe pénurie de la main-d'œuvre en particulier pour travaux agricoles et métiers du bâtiment et activités annexes,
- développement à une échelle importante de la formation professionnelle et formation et recherche scientifique et développement sans entrainer de l'innovation au niveau de la production ou du moins à celui de l'organisation

Surpasser ces dilemmes revient simplement à faire sienne la réflexion que l'on prête à Einstein A. "pour résoudre un problème il faut changer l'état d'esprit qui l'a créé". Autrement dit l'approche scientifique et méthodologique de la décision initiant toute mesure, en particulier celle engageant l'avenir de la société, consiste en une critique aussi bien interne qu'externe fondée, par experts interposés, sur la concertation.

Ainsi l'analyse décision comportementale du décideur public, appliquée au contexte algérien, révèle que le retard de développement ne peut être ramené au seul fait de gap technologique. L'Algérie – de biens d'équipement, d'usines et de technologie en général- n'en ayant que trop importé : le retard économique et technologique est surtout à relativiser à son fait saillant savoir la cohérence dans la décision. La cohérence elle-même est à rapporter tant aux faits qu'aux théories sur lesquelles s'appuient les programmes de politique économique. Toute décision de politique économique doit être l'aboutissement de faits théoriques et de calcul économique sans équivoque conjugués aux quatre 't.i' tels qu'évoqués précédemment. Ce serait le comportement minimal à même d'atténuer les risques d'incohérence et d'initier un programme succinct de politique économique qui permettrait à l'opérateur privé, dans le contexte actuel, d'intégrer l'économie nationale pour en faire une machine de croissance et de compétitivité.

Références Bibliographiques

Addi L, (2012/2). «Sociologie politique d'un populisme autoritaire », *Confluences Méditerranée*, N°81, p. 27-40.

Bouchaour-Radia & Touil Ahmed, (2014). «Gouvernance et développement humain : Éclairage des concepts Et Etude comparative entre trois pays de l'Union du Maghreb Arabe (Algérie- Maroc - Tunisie) *Revue algérienne de développement économique N °01 / Déc 2014*

Boutaleb Kouider, (2014). « les élites au pouvoir : le temps des reconsidérations », *le Quotidien d'Oran le 20-02-2014*.

Cabantous Laure & Gond Jean-Pascal, (2012/6). «Du mode d'existence des théories dans les organisations : La fabrique de la décision comme praxis performative» *Revue française de gestion*, N° 225, p. 61-81.

Clare Harries, (2003). «Correspondence to what? Coherence to what? What is good scenario-based decision making? » *Technological Forecasting & Social Change* 70, 797–817

Cozic Mikaël, (2012/1). «Economie « sans esprit » et données cognitives », *Revue de philosophie économique*, Vol. 13, p. 127-153

Destanne De-B G, (1966). «Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale », *Economie appliquée*, t. XIX, n° 3-4.

Duran P, (2010/1). «L'évaluation des politiques publiques : une résistible obligation » *Introduction générale, Revue française des affaires sociales*, n° 1-2, p. 5-24.

Ferey Samuel & al, (2013/2). «L'apport de l'économie expérimentale dans l'élaboration des politiques publiques », *Revue française d'économie*, Volume XXVIII, p. 155-194

Gaffard J-L, (2013). «La macroéconomie à l'épreuve des faits », *Revue de l'OFCE*, 2013/5 N° 131, p. 57-103 –

Pisani-Ferry Jean, (2008). «Politique économique : avons-nous appris ? », *Revue économique 2008/3*, Vol. 59, p. 387-412.

Hai Vu Pham & André Torre, 2ème trimestre, (2012). «La décision publique à l'épreuve des conflits. Un cadre d'analyse des processus décisionnels au regard de l'expression des oppositions» *Revue d'économie industrielle 138*

Halbert White & Davide Pettenuzzo, (2014). «Granger causality, exogeneity, cointegration, and economic Policy analysis » *Journal of Econometrics* 178, 316–330.

Haryo Aswicahyono, Kelly Bird & Hal Hill, (2009). «Making Economic Policy in Weak, Democratic, Post-crisis States: An Indonesian Case Study» *World Development* Vol. 37, No. 2, pp. 354–370,

Heitz Jean-Michel, (2013/1). «La décision : ses fondements et ses manifestations », *RIMHE*, n°5, p. 106-117

Heiko H & Roland Herrmann, (2012). «The two dimensions of policy impacts on economic cohesion: Concept and illustration for the CAP» *Food Policy* 37 - 483–491

Hiroyuki T, (2008). «Behavioral models of decision making under risk and/oruncertainty with application to public sectors » *Annual Reviews in Control* 32 , 99–106

Hugon Philippe, (2003/4). «Le concept d'acteurs du développement chez les pionniers du développement : Albert Otto Hirschman et François Perroux », *Mondes en développement*, n° 124, p. 9-31

Journé Benoît & Raulet-Croset Nathalie, «La décision comme activité managériale située » Une approche pragmatiste, *Revue française de gestion*, 2012/6 N° 225, p. 109-128.

Julen Esteban-Pretel & Yasuyuki Sawada, (2014). «On the role of policy interventions in structural change and economic development: The case of post war Japan » *Journal of Economic Dynamics & Control* 40, 67–83.

Kartchevsky Andrée & Touil Ahmed, (2007). «Problématique de la libéralisation commerciale : étude empirique comparée des marchés de l'emploi» *uneca/cnrs 2007 (in CAPC/PNUD n°69 avril 2009)* .

Levrel Harold, (2008/2). « Les indicateurs de développement durable : proposition de critères d'évaluation au regard d'une approche évolutionniste de la décision », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 2, p. 199-222

Niklas H, (2013). «Corruption, inequalities and the perceived effectiveness of economic pro-environmental policy instruments: A European cross-national study» *environmental science & policy*

Randall G. Holcombe, (2013). «South Korea's economic future: Industrial policy, or economic democracy? » *Journal of Economic Behavior & Organization* 88, 3– 13

Reinhard N, (2009). «Control theory and economic policy: Balance and perspectives » *Annual Reviews in Control* 33, 79–88

Safarzyńska K, (2013). «Evolutionary-economic policies for sustainable consumption » *Ecological Economics* 90, 187–195

Touil Ahmed, (2014/12). «Influence des institutions sur la mobilisation des gains de productivité », *revue management FSEG.U. Tlemcen*

Trépan Inès, (2008/3). « La politique commerciale européenne et les pays en développement », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2012/39-40 n° 2164 - 2165, p. 5-65.

-ONS rétrospective, 1989 & 2012.

